

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Au travail !

La dernière page du congrès de Reims a été tournée au conseil national qui s'est tenu le 6 décembre. A cette occasion, le Parti Socialiste s'est doté d'une direction et d'une orientation pour les trois années qui viennent avec comme leitmotiv : ancrage à gauche et renouvellement.

La composition du Secrétariat national illustre bien cette volonté de répondre au message adressé par les militants au congrès de Reims. Il est resserré (38 membres), paritaire (19 hommes et 19 femmes) renouvelé (60 % de nouveaux secrétaires nationaux) et rajeuni (40 % d'entre eux ont moins de 40 ans). La députée de Morlaix, Marylise Lebranchu, présidera le forum des territoires.

Le Bureau national aussi est largement renouvelé. Le Premier secrétaire fédéral du Finistère, Marc Coatanéa, et Gwenequn Bui y font leur entrée.

Cette direction aura pour mission de mettre en musique le texte d'orientation adopté par le Conseil national, "feuille de route des socialistes pour les trois années à venir", adopté par 146 voix et 72 abstentions.

"Le 75^e congrès du Parti Socialiste s'est tenu dans un contexte tout à fait extraordinaire, celui de la brusque faillite d'un système économique, d'un modèle de capitalisme financier que nous avons toujours combattu et qui privilégie systématiquement la rémunération des actionnaires sur les investissements dans l'économie réelle, l'emploi et les salaires. (...)", rappelle ce texte d'orientation, en préambule.

Les crises actuelles, financières, alimentaires et environnementales montrent clairement que nous arrivons à la fin d'un cycle, aux limites extrêmes du libéralisme sauvage. Les socialistes ont pleinement pris la mesure de la situation et affirment leur volonté d'agir pour préserver l'emploi et porter un nouveau

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 11/12/2008



PRESSE

URGENTE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Mai 68, 40 ans après

En décembre 2008 et janvier 2009, le Conseil général du Finistère organise une série de rencontres autour du thème "40 ans après, quel héritage de mai 68 ?".

"Il ne s'agit pas d'une célébration mais d'une réflexion", insiste Pierre Maille. Le président du Conseil général, qui se déclare "contrarié par les accusations portées contre l'esprit de mai 68", souhaite que ce quarantième anniversaire soit l'occasion pour les Finistériens de regarder les mutations qu'a connues le département sur la longue durée.

Aucune institution, politique, économique, sociale, syndicale ou religieuse, n'est restée à l'écart du mouvement qui a pris naissance autour de mai 68.

"J'avais envie, non pas de commémorer l'événement de façon figée, mais d'offrir aux

Finistériens l'occasion d'entendre la parole de ces acteurs de l'histoire", explique Pierre Maille.

C'est ainsi que trois créations vont être présentées dans les deux mois qui viennent.



Pierre Maille

D'abord, un documentaire réalisé par Claude Nicot, intitulé "Mai...sage d'avenir en Finistère".

13 Finistériens, acteurs ou spectateurs de mai 68, dont Louis Le Pensec, cadre dans la région parisienne, Edmond Monange, assistant au collègue universitaire de Brest, Henri Didou, responsable de l'Union départementale CFDT, Bernard Boudic, président de l'UNEF de Brest, ou Pierre Le Hir, jeune agriculteur, racontent "leur" mai 68

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Quel contraste entre l'UMP et le PS !

Au terme d'un long processus démocratique, le Parti Socialiste s'est doté, le 6 décembre, d'une direction et d'une orientation pour les trois années qui viennent. Le congrès de Reims a pu donner l'image d'un parti divisé. Mais la page est tournée et les socialistes regardent maintenant vers l'avenir. Rien de tel à l'UMP. Le 5 décembre, son secrétaire général, Patrick Devedjian, a été nommé au gouvernement pour vérifier si les décisions de Nicolas Sarkozy sont bien mises en œuvre. Ne pouvant cumuler ce ministère avec ses fonctions à l'UMP, il a été remplacé par... le ministre Xavier Bertrand. Qui l'a décidé ? Nul ne le sait. Les adhérents de l'UMP ont-ils été consultés ? En aucun cas. Le ministère du Travail est-il moins prenant que celui de la relance ? Apparemment oui. Non, décidément, les socialistes n'ont vraiment pas de leçons de démocratie à recevoir de la part de l'UMP.

PS 29

Au travail ! (suite)

Face à une droite dure, il faut une gauche forte.
Face au Sarkozysme, il faut une gauche décomplexée

*** projet de société réaliste et de gauche qui permette de proposer un autre modèle et de rendre l'espoir à nos compatriotes.

"C'est dans ce contexte de crise que les militants du Parti Socialiste se sont exprimés le 6 novembre et ont adressé deux messages forts."

Tout d'abord, *"l'exigence d'un socialisme de gouvernement clairement ancré à gauche, un socialisme de réforme qui inscrit son action dans la perspective d'un nouvel horizon européen"*.

"Le cœur du socialisme, c'est la question sociale et, au cœur de la question sociale, il y a la question de la production et de la répartition de la richesse, du pouvoir d'achat, des conditions de travail et de logement, de la protection sociale, des services publics", rappelle le texte d'orientation qui résume l'état d'esprit du PS en une formule : *"Face à une droite dure, il faut une gauche forte. Face au Sarkozysme, il faut une gauche décomplexée"*.



La page du congrès de Reims est tournée

Le second message du vote du 6 novembre est *"l'indispensable renouvellement, dans toutes ses dimensions, du Parti Socialiste"*.

C'est ainsi que le texte, adopté le 6 décembre, fixe quatre orientations au Parti Socialiste pour les trois années qui viennent : inventer un nouveau modèle de développement économique, social et écologique, donner un nouveau sens à la société, réorienter la construction européenne et faire renaître la Parti Socialiste.

L'ampleur de la crise impose de repenser un nouveau modèle de développement, économique, social et écologique. Dans un premier temps pour répondre à l'urgence mais aussi à plus long terme.

Trois sujets doivent être au cœur des propositions du Parti Socialiste pour répondre

à la crise : le pouvoir d'achat et les salaires, l'emploi et les services publics, *"patrimoine des Français qui n'en ont pas"*.

Cependant, au-delà des réponses immédiates qu'attendent les Français, le PS doit repenser la croissance *"face à l'échec patent et aux excès du libéralisme économique"*. Inventer un nouveau mode de production conciliant développement durable, croissance et justice sociale, est la tâche prioritaire que doivent se fixer les socialistes.

Cela passe par de grands projets industriels et la reconfiguration de notre appareil productif, par une réforme profonde du système financier et la réorientation des bénéfices des entreprises vers l'investissement et l'emploi.

"La gauche doit s'assigner pour tâche de bâtir un État social prévoyant, dynamique et anticipateur, appuyée sur les partenaires sociaux, adaptant ses modes d'action à la diversité nouvelle des situations, sachant faire descendre l'action correctrice de la politique au plus près des besoins individuels", rappelle le texte d'orientation.

Cet *"état social prévoyant"* doit s'inscrire dans une stratégie européenne. *"Le moment est venu que se lève une nouvelle génération d'hommes et de femmes de gauche pour construire un projet alternatif à celui conduit actuellement par les droites européennes"*.

Enfin, parallèlement, doit s'opérer une rénovation profonde du Parti Socialiste.

"J'ai confiance en nous", a assuré Martine Aubry aux membres du Conseil national. *"Je sais que nous saurons puiser en nous l'intelligence, la force, la droiture, la vivacité et l'imagination aussi, pour affronter, ensemble, les défis qui nous attendent"*.

C'est ainsi, collectivement, que se bâtira *"un Parti Socialiste qui donne le nouveau sens à notre société ; un Parti Socialiste utile aux Français ; un Parti Socialiste engagé, au sein de la gauche, dans une dynamique de victoire ; un Parti Socialiste, qui va de l'avant !"*.



"J'ai confiance en nous"

Mai 68, 40 ans après (suite)



"L'amour et la violence"

*** et surtout ses prolongements dans leur domaine d'activité.

Car, et c'est d'ailleurs un des thèmes de la création théâtrale de la compagnie Dérézo, *"L'amour et la violence"*, le mai 68 finistérien n'a rien à voir avec l'image d'Épinal des manifestations étudiantes du quartier latin.

"L'esprit de mai est un concept un peu fumeux", estime le metteur en scène Charlie Windelschmidt. *"L'Histoire tombe sur les personnages, deux femmes et un homme qui sont obligés de 'faire avec'". Ils n'ont même pas le temps de penser à ce qui se passe"*.

Dans cette tourmente, le héros, instituteur rennais, rencontre l'amour, la condition ouvrière... et les désillusions.

Mai 68 a profondément changé le Finistère

Enfin, une exposition intitulée *"40 ans de mutations à la pointe Bretagne"*, également conçue par Claude Nicot, complète ces deux créations et apporte des éclairages

sur l'impact de mai 68 dans les domaines de l'agriculture, du désenclavement breton, de l'environnement, de l'Église, de l'urbanisation et de l'université.

Pour que le maximum de Finistériens puissent participer à ces rencontres, le Conseil général s'est appuyé sur le réseau Cinéphare des salles de cinéma associatives et municipales.

C'est ainsi que des rendez-vous sont prévus : le 12 décembre, à 20 h 00, à la Fac des Lettres à Brest ; le 14 décembre, à 16 h 00, à la salle des Fêtes de Saint-Rivoal ; le 14 janvier, à 20 h 00, au Bretagne à Saint-Renan ; le 17 janvier, à 20 h 00, salle Georges-Madec à Esquibien ; le 20 janvier, à 20 h 00, au théâtre à Morlaix ; le 21 janvier, à 20 h 00, au Triskell à Pont-l'Abbé ; le 22 janvier, à 20 h 00, à l'Espace Keraudy à Plougonvelin ; le 23 janvier, à 20 h 00, à la MJC de Scaër ; et le 29 janvier, à 20 h 00, au Grand bleu à Carhaix.

Entrée libre et gratuite, inscription souhaitable au 02 98 76 60 65.

Candidats pour défendre un projet

Le 4 décembre, à la ferme pédagogique du Plomarc'h, Hervé Fourn, et sa remplaçante Marie-Pierre Bariou, entourés de la députée Annick Le Loch et du conseiller régional Jean-Claude Lessard, ont annoncé officiellement leur candidature à l'élection cantonale partielle de Douarnenez qui se déroulera le 11 janvier prochain.

Tout un symbole. En effet, cette ferme, qui domine la baie de Douarnenez, résume ce canton de 25 000 habitants, à la fois urbain, maritime et rural.

Le choix des adhérents de la section s'appuie sur les complémentarités des candidats. Directeur d'une association de développement social, Hervé Fourn intervient sur le pays de Douarnenez, le Cap Sizun et le Pays Bigouden nord. Élu pour la première fois en mars dernier, il est conseiller municipal d'opposition à Douarnenez.

Marie-Pierre Bariou, sa remplaçante, est conseillère municipale de Poullan-sur-Mer et conseillère communautaire. Formatrice en CFA, elle est en contact quotidien avec le monde de l'artisanat. Compagne d'un



Hervé Fourn et Marie-Pierre Bariou entourés d'Annick Le Loch et de Jean-Claude Lessard

agriculteur, elle connaît aussi les attentes de cette profession.

"Nous sommes candidats pour défendre un projet", ont-ils expliqué. "Pour que notre canton s'inscrive pleinement dans la majorité de gauche et de progrès menée par Pierre Maille au Conseil général, collectivement des solidarités".

Cette élection partielle intervient à la suite de la démission de l'UMP Philippe Paul, élu au Sénat. La campagne sera très courte. "Nous la voulons participative et originale", résume Hervé Fourn, "basée sur le contact et l'écoute des habitants et des forces vives du canton, économiques, sociales, associatives et syndicales".



L'économie sociale : l'autre modèle

Avec
Corinne Bord

Entre l'État et le marché, il y a l'économie sociale, explique Corinne Bord, vice-présidente de la conférence permanente des coordinations associatives, dans "L'économie sociale : l'autre modèle", publiée dans l'encyclopédie du socialisme.

Cap Finistère : Comment peut-on définir l'économie sociale ?

Corinne Bord : Il existe de multiples formes de statuts, mais les entreprises de l'économie sociale répondent toutes à une même logique : elles produisent d'abord des services et des biens avant de chercher à gagner de l'argent. En outre, il s'agit d'entreprises de personnes et non de capital, elles fonctionnent selon des règles démocratiques et la redistribution des bénéfices

est nulle ou limitée. L'argent est réinvesti dans l'entreprise. Au moment où le monde traverse une crise provoquée par la course au profit à court terme, il n'est pas inutile de se pencher sur l'économie sociale.

Cap Finistère : Quel est le poids de ce secteur dans l'économie française ?

Corinne Bord : Bien plus important que ne le pense le grand public. L'économie sociale représente 10 % de l'emploi salarié en France. On y trouve des journaux, comme "Alternatives économiques", des banques, des mutuelles, des associations, des entreprises du BTP. 50 % des maisons de retraite et 90 % des centres d'accueil des personnes souffrant de handicap sont associatifs. Aujourd'hui, l'enjeu est de permettre le développement de l'économie sociale entre le marché et l'État.

Cap Finistère : Justement, quel rôle doit jouer l'État ?

Corinne Bord : Il doit fixer les règles du jeu. Or, aujourd'hui, il ne laisse quasiment pas de place entre le public et le privé. Deux exemples. Le soutien scolaire. Les parents peuvent déduire le prix des cours de leurs impôts. Ainsi, les pouvoirs publics solvabilisent la demande mais ce sont les entreprises privées qui en profitent au détriment des structures associatives. Il en va de même pour le logement. L'aide à la personne est privilégiée au détriment de l'aide à la pierre. C'est ainsi que des milliers de français perçoivent une aide pour vivre dans des logements insalubres.

Cap Finistère : Penses-tu que le PS a pris conscience de l'importance de l'économie sociale ?

Corinne Bord : Nous sommes sur la bonne voie. En particulier grâce aux expériences menées par les collectivités locales. Je pense notamment à la pépinière d'entreprises du pays de Redon dans le domaine de la culture qui a déjà créé 100 emplois.

Rendez-vous

17 décembre

A 18 h 30 : Secrétariat fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

18 décembre

A 18 h 30 : Réunion de présentation du *City group* (groupe local du Parti des Socialistes Européens), au local du PS à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

20 décembre

A 10 h 30 : Réunion de présentation du *City group* (groupe local du Parti des Socialistes Européens), au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

11 janvier

Premier tour de l'élection cantonale partielle dans le canton de Douarnenez.

18 janvier

Second tour de l'élection cantonale partielle dans le canton de Douarnenez.

31 janvier

Rencontre nationale des secrétaires de section à Paris.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires



AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE

MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE

(Marché de prestations intellectuelles soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics).

Maîtrise d'œuvre relative à la conception et suivi de travaux concernant la construction de réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'ouvrages annexes sur le territoire de Brest métropole océane.

I - Identification de la personne publique :

Type d'organisme :
Établissement public territorial
Nom de l'organisme :
Brest métropole océane
Adresse : Direction des Marchés
24, rue Coat-ar-Guëven - B.P. 92242
29222 BREST CEDEX 2
Tél. 02 98 33 54 11 - Fax : 02 98 33 54 15
Courriel : marches@brest-metropole-oceane.fr
Le représentant du Pouvoir Adjudicateur :
Monsieur le Président de Brest métropole océane.

II - Objet et caractéristiques principales :

Marché de maîtrise d'œuvre, relatif à la conception et au suivi de travaux. Ces prestations concernent la construction de réseaux d'assainissement (unitaire, eaux usées, pluvial), d'eau potable et d'ouvrages annexes (station de pompage simple), d'aménagement des cours d'eau sur des zones d'urbanisation future 1Au (zone équipée urbanisable immédiatement sous condition avec une vocation prioritaire) et 2Au (zone insuffisamment équipée urbanisable à plus ou moins long terme par une modification du PLU, avec une vocation dominante) ou des secteurs géographiques définis par Brest métropole océane (Bmo).

Les ouvrages à réaliser appartiennent à la catégorie d'ouvrages "infrastructure" au sens de la loi MOP : "construction neuve".

Le degré de complexité de ces ouvrages du domaine de l'infrastructure "hydraulique" comme exposé dans l'arrêté du 20 avril 2000 fixant les taux et les modalités de rémunération des prestations d'ingénierie réalisées au profit de tiers par certains services des ministères de l'équipement et de l'agriculture et précisant les modalités de leur intervention est du deuxième degré excepté pour les ouvrages "manutention et traitement de l'eau" qui seront de premier degré (station de pompage simple). Sont exclus de ce marché les ouvrages d'infrastructure "irrigation et assèchement".

Le marché est un marché à bons de commandes dont les montants sont les suivants :
MINIMUM : 50 000 € HT
MAXIMUM : 180 000 € HT

III - Missions confiées :

Le marché de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments de missions suivants : EP, DIA, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR.
Possibilité de variantes.

IV - Forme juridique et nature des compétences :

4-1 Forme juridique :

L'équipe sera composée d'un candidat unique ou à défaut d'un groupement de maîtres d'œuvres réunissant l'ensemble des compétences évoquées ci-dessous.

Dans le cas d'un groupement conjoint, le **bureau d'études "VRD"** sera le **mandataire** et assurera la coordination du groupement. En cas de groupement conjoint, le mandataire conjoint est en outre solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles vis-à-vis de Brest métropole océane.

Chaque membre du groupement devra obligatoirement être connu dès la remise des candidatures.

4-2 Nature des compétences requises :

Les compétences requises pour l'ensemble de l'équipe (soit une entreprise générale, soit un groupement) sont les suivantes :
- voirie et réseaux divers (VRD) - structure, - hydraulique, - électricité, - génie civil.

Dans l'hypothèse de compétences annoncées, assurées par des sous-traitants, ces compétences ne pourront être prises en compte dans l'analyse que si la demande d'agrément du sous-traitant est complète.

V - Renseignement d'ordre économique, financier et technique :

Unité monétaire du marché : Euro.
Les prix sont révisables.
Mode de règlement retenu : virement avec paiement à 43 jours francs à compter réception projet de décompte adressé par courrier recommandé à la Collectivité. Financement conformément aux règles de la comptabilité publique.

Cautionnement et garanties exigés : pas d'exigences particulières.

Le candidat devra, en application de l'article 45 du Code des Marchés Publics, produire l'ensemble des documents énumérés à l'article 6 du Règlement de Consultation.

VI - Durée du marché :

de sa date de notification jusqu'au 31/12/2009.

VII - Renseignements d'ordre administratif

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :
BMO-2008-094.

"La Collectivité cessera d'expédier des dossiers de consultation 4 jours (calendaires) avant la date limite de remise des offres (en revanche, les candidats auront la possibilité de venir les retirer sur place)."

Date limite de réception des offres :
8 janvier 2009 à 12 heures.

Langue à utiliser dans l'offre : Français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :
Séance non-publique.

VIII - Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

N°	Critères	Pondération
1	Valeur technique au regard de la qualité du mémoire justificatif	60 %
2	Prix des prestations	40 %

Les modalités d'application de la pondération sont précisées au règlement de consultation.

IX - Autres informations :

Renseignements complémentaires :
- *d'ordre technique :*
Direction de l'Écologie Urbaine
Service Usine et Réseaux
(M. BERJOAN) Tél. 02 98 33 56 19.

- *d'ordre administratif :*
Direction des Marchés - Tél. 02 98 33 54 11

Dossiers de consultation à demander par fax au 02 98 33 54 15 ou à retirer à l'adresse indiquée en I, et disponible à l'adresse Internet : <https://www.e-megalisbretagne.org/> : (Référence du dossier : **BMO-2008-094**. Dossiers délivrés gratuitement.

Soumissions à adresser à l'adresse indiquée en I ou à l'adresse internet :

<https://www.e-megalisbretagne.org/> :
Sur la page d'accueil ; Annonces ; Consultation en cours

Indiquer la référence : BMO-2008-094
Classification CPF des entreprises susceptibles de répondre au présent avis : 90.

Date d'envoi du présent avis :
3 décembre 2008.

Michel PETERS - Avocat
20, quai Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

CAPEV
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9, rue des Onze-Martyrs
29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 13 novembre 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAPEV.

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Siège social : 9, rue des Onze-Martyrs - 29200 BREST.

Objet social : L'aide à la négociation de transmission d'entreprise.

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérant : Monsieur Jacques MACCA-RIO, demeurant 9, rue des Onze-Martyrs à BREST (29200).

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

La Gérance.

Suivant acte reçu par M^e Olivier MOAL, Notaire à BOURBRIAC, le 28 novembre 2008, enregistré à GUINGAMP le 1^{er} décembre 2008, bordereau n° 2008/1283 case n° 1, a été constituée la **Société Civile** dénommée "**SCI de PORZ AN PARK**",

siège social : PLOUGONVEN (29640), 2 rue des Châtaigniers.

Capital social : MILLE Euros (1 000 €), divisé en 100 parts sociales de DIX Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100, constitué d'apports en numéraire.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MORLAIX.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant de ladite société : Madame Sophie STEUNOU, Préparatrice en pharmacie, demeurant à KERIEN (22480), lieudit Crech Quenez Vian.

Pour avis : Maître Olivier MOAL.